

ABDELKADER SADOUNI

"Celui à qui Allah veut du bien Il lui enseigne la compréhension de la religion"

Accueil Non classé Explication du hadith des 73 groupes ou sectes !

Explication du hadith des 73 groupes ou sectes !

73 sectes

Explication du hadith des 73 groupes

Un groupe parmi les musulmans propage au sein de la communauté musulmane, une théorie selon laquelle il serait le groupe sauvé, se servant à cet effet d'un hadith qui énonce dans son apparence cette idée de division ou d'éclatement de la communauté de l'islam en 72 groupes égarés voués à l'enfer. Bien évidemment, le résultat de cette idéologie, est que les suspicions frauduleuses apparurent au sein de la communauté et que chacun d'entre nous essaye de démontrer qu'il n'est pas concerné par les groupes déviant tout en taxant les autres de l'être. Ce hadith en question est le suivant : « Les juifs se sont divisés en 71 groupes, les chrétiens en 72 groupes, et ma communauté se divisera en 73 groupes », rapporté par Ahmed. Dans la version d'ibn Maja il y est ajouté : « tous seront en enfer à l'exception d'un groupe. » Dans la version de Tabarani « à l'exception de ceux qui suivent ma voie et celle de mes compagnons. »

Ce hadith fut rapporté par différentes voies, avec différents textes ou contenus, tous précisent cette division, malgré cela il atteint le degré d'authenticité, mais ceci nécessite une explication. Malgré ses nombreuses versions ce hadith n'est cité dans aucun des authentiques ni dans sahih el boukhari ni dans sahih mouslim, il fut répertorié par contre dans d'autres livres de hadith tel le musnad de l'imam Ahmed, ou les sunan ibn Maja, ou encore sunan Atirmidi, sahih ibn hiban, sunan abou Daoud, moustakrak el hakim, sunan Anasa-i, musnad Adarimi. Par ses nombreuses variantes et donc la multiplication de ses voies, ce hadith atteint le degré d'authenticité. Mais toutes les versions rapportés sont faibles à l'exception d'une, ce hadith fut donc classé parmi les hadiths sahih li 'ayrihi (son authenticité est due à d'autre hadith) en non pas li datihi (par lui-même).

1- Celui rapporté par Abou Hourayra, détient dans son sanad (chaine de transmission) Muhammad ibn 'Amrou ibn 'Iqlima qui est reconnu unanimement faible.

2- Celui rapporté par Mou'awiya détient dans son sanad Azhar ibn 'AbdouAllah al Houzini qui est un Nasibi (qui ressent de l'animosité à l'égard de ahlou el bayt).

3- Celui rapporté selon Anas ibnou Malik, par 7 voies différentes sont toutes faibles, aucune d'elle n'est exempte d'un rapporteur faible ou inconnu.

4- Celui rapporté par 'Awf ibn Malik détient dans son sanad Abad ibn Youssouf qui fut classé parmi les faibles par l'imam Adahabi.

5- Il fut rapporté par Abou Oumama, dans son sanad se trouve Qatn ibn Nassir qualifié de faible dont les hadiths sont rejetés.

6- Rapporté par AbdAllah ibn 'Omro ibn el 'Ass, dans son sanad se trouve AbdAllah ibn Ziyad al Afriqui qui est faible.

7- Rapporté par ibnou Mas'oud, dans son sanad se trouve 'Aqil el Ja'di, ibn Hajar a dit de lui : « el Boukhari a dit : ses hadiths sont rejeté », « lissan el mizan » 4 /209.

8- Rapporté par 'Ali, dans sa chaine se trouve Layth ibn abi Salim qui est faible, ibn Hajar a dit de lui dans « el taqrib » : « il mélange beaucoup de hadiths, ses narrations ne se distinguent pas les unes des autres, il fut délaissé. »

La seule version authentique est celle cité en introduction de cette épître.

Certains savants rapportent que le renforcement d'un hadith par la multiplication de ses voies n'est pas toujours utilisé, d'autant plus dans le domaine que nous abordons à savoir la croyance, qui nécessite uniquement l'utilisation de hadiths hautement fiables et authentiques.

Ibn Hazam a dit concernant la dernier partie du hadith « tous sont en enfer à l'exception d'un », cette partie est inventé.

Le très savant ibn el Wazir dit aussi à ce propos, que dans son sanad se trouve un nasibi donc il est impossible de le croire.

El Chawkani dit aussi concernant la fin du hadith, un grand nombre de mouhadithin (spécialiste du hadith) l'ont rendu faible.

Nous en concluons d'après cette brève analyse que ce hadith pose un soupçon non négligeable sur son authenticité, et qu'il ne doit pas être utilisé dans le domaine de la croyance, afin de diviser la communauté musulmane en 72 groupes déviants, ou égarés.

Mais malgré tout ce hadith a atteint un degré d'authenticité qui doit être pris en considération, et de ce fait il nécessite une explication saine ceci enfin d'en tirer les réels enseignements qui en découlent, mais aussi afin d'éviter de jeter l'anathème sur les différents groupes musulmans, comme le font un certains musulmans aujourd'hui qui s'autoproclament « le groupe sauvé ».

Si nous considérons ce hadith dans son sens apparent, à savoir que les juifs se sont divisés en 71 groupes, les chrétiens en 72 groupes, et les musulmans en 73 groupes, il nous apparaît clairement que la communauté musulmane est la pire des communautés en ce qui concerne la division, et ceci est inconcevable. Car Allah l'a qualifié comme étant la meilleure des communautés suscitées aux hommes, Allah dit : « Vous êtes la meilleure des communautés suscitée aux hommes, vous ordonnez le convenable et interdisez le blâmable et vous avez foi en Allah » (la famille de 'Imran 110). Allah dit aussi : « Et nous avons fait de vous une communauté de justes pour que vous soyez témoins aux gens, comme le messager sera témoins à vous. » (el baqara 143)

Ces deux versets coraniques, sur lesquels ne pèse aucun doute sur leur authenticité proclament clairement, ce caractère d'excellence vis-à-vis des autres communautés, donc il apparaît une contradiction flagrante entre ces versets coraniques, et le hadith des 73 groupes ! Peut-on en déduire que la sunna peut contredire le coran ? Non aucunement car la sunna fut révélée afin d'expliquer le Coran, nous en déduisons donc que ce hadith nécessite une explication qui le réconciliera avec les sens coraniques.

De plus la sunna regorge de hadiths, qui ont atteint le degré le plus haut de l'authenticité (notoire), qui rapportent tous, que celui qui témoigne qu'il n'y a nul divinité si ce n'est Allah et que Muhammad et Son messager le paradis lui est dû, et cela même si il doit subir un châtiment en enfer. Parmi ces hadiths, celui rapporté par el Boukhari : « Allah a certes interdit au feu quiconque dit la ilaha illa Allah, et qui souhaite par cela seulement la face d'Allah ».

Il dit aussi : « Il me fut ordonné de combattre les gens jusqu'à ce qu'ils disent la ilaha illa Allah, si ils le disent alors ils auront épargné leur sang et leur bien à l'exception de ce qu'ils doivent, et leur jugement revient à Allah. »

Il dit aussi : « Quiconque meurt sans rien associer à Allah entrera au paradis », rapporté par Ahmed et les deux cheikhs.

Il dit aussi : « Quiconque meurt et sait qu'il n'y a nul divinité si ce n'est Allah entrera au paradis », rapporté par Ahmed et Muslim, et beaucoup d'autres hadiths similaires furent rapportés, (bien évidemment l'appartenance à ce témoignage nécessite une compréhension saine dépourvue d'association et de ce qui l'annule (nawaqid el iman)).

Nous savons tous pertinemment que l'ensemble des groupes musulmans, d'est en ouest, du sud au nord, témoignent tous de la ilaha illa Allah Muhammad Rassoulou Allah ! Il apparaît encore une fois une contradiction flagrante entre ces hadiths précédemment cités et le hadith des 73 groupes !

Une explication doit être apportée à ce hadith afin d'en tirer une compréhension saine dénuée de suspicions et de conjectures.

Le cheikh Muhammad Saïd Ramadan el Bouti nous a apporté une explication judicieuse afin d'éclairer les esprits qui cherchent la clarté et le discernement, il dit donc : « Le Prophète

cita les juifs et leur division, les chrétiens et leur division, il aurait du donc cité (si ils étaient concerné) les musulmans, et dire donc les musulmans se diviserons en 73 groupes, mais il dit plutôt ma communauté. La communauté dans les sciences de la chari'a a deux sens :

1- La communauté de la da'wa

2- La communauté qui a répondu à cette da'wa

La communauté de la da'wa englobe l'ensemble de l'humanité (juifs, chrétiens, athées et..), et tous ceux qui viendront après le Prophète et ceci jusqu'au jour dernier. La seconde communauté est celle qui a répondu positivement au message du Prophète (pour ceux qui souhaite plus d'explication sur cette décomposition voir le site du Docteur Taha el 'Alwani).

Le Prophète a dit ma communauté se divisera en 73 groupes, et il voulait par cela la première définition à savoir la communauté de la da'wa (« et nous t'avons envoyé comme miséricorde pour les mondes » sourate les prophètes 107). Donc cette communauté mondiale qui est concernée par le message de l'islam se divisera en 73 groupes, et un seul sera sauvé : la communauté de l'islam, dans toutes ses tendances. »

Ceci car nul ne demeurera éternellement en enfer, si ce n'est les négateurs, et un musulman ne sort de l'islam ou devient mécréant que dans la mesure ou il rejette ce qui l'a fait entrer en islam. Donc le groupe sauvé est la communauté de l'islam et non pas un groupe parmi les musulmans comme certains le soutiennent.

Les questions que je pose sont les suivante : Pourquoi ces gens sont ils aussi vigilant à répandre se hadith au sein de la communauté musulmane avec cette compréhension suspicieuse ? Pourquoi délaissent-ils les nombreux hadiths authentiques témoignant de l'islamité complète de quiconque dit la ilaha illa Allah, au profit d'un hadith dont l'authenticité fut contestée ? Pourquoi mettre autant d'acharnement à enseigner cette compréhension erronée aux jeunes musulmans avant toutes choses ?

Tout simplement afin de semer la discorde et la division au sein de la communauté musulmane, comment une personne peut elle s'auto proclamer sauvé du châtimeant d'Allah à l'instar de ce groupe salafi, alors qu'il est vivant ? A-t-il reçu une assurance de la part d'Allah ? Et comment peuvent ils aussi condamner au feu éternel la majorité des musulmans, alors qu'ils sont toujours en vie ? Bien que nous savons tous, que Allah est avec la majorité et non pas avec la minorité ? Ceci n'est que la marque des sectes renfermées dans leurs doctrines marginales.

Qu'Allah nous guide et les guide et qu'Il réuni notre communauté autour de la ilaha illa Allah ! Amine



"Assalam aleikoum, je voudrai seulement vous rappeler une chose c'est que Le Messager de Dieu (prière et paix sur lui) nous dis dans un Hadith, qu'il y aura après lui 73 sectes et que toutes brûleront sauf une! Celle qui aura Suivi le livre "AL KITAB" et sa SUNNA . Ma question est pourquoi êtes-vous donc divisés en suivant un seul cheikh que vous prétendez être le descendant du Messager d'ALLAH (prière et paix sur lui) ? La division dans le din n'est pas bon barakallahoufik de répondre et d'afficher bien évidemment mon message !"

## REPONSE

Nous avons pris en compte votre question et fort est de constater l'obsession de nombreuses et ignorantes personnes au sujet de ce hadith en question, comme si tout le Qoran et les hadiths prophétiques ne se résument qu'à celui-là. Et le pire est de constater qu'à partir de l'interprétation erronée de ce hadith, certains y puisent l'autorisation d'enfreindre tous les commandements Divins et prophétiques concernant le respect de la sacralité du musulman qui pourtant fait l'unanimité.

Donc, concernant ce hadith que beaucoup d'ignorants aiment utiliser comme arme et argument contre certains groupes parmi les musulmans, tendant à soutenir que le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) a voulu parler de tels et tels groupes, sachez avant tout que c'est une interprétation gratuite construite sur leurs passions et leurs rancœurs :

Le Sheikh Al-Kawtharî dit lui-même au sujet de ce hadith : « Divers hadiths ont été rapportés concernant la scission de la Communauté en soixante-treize sectes. Les uns ne disent pas qui est destiné à périr. D'autres précisent qu'une seule de ces sectes est sauvée tandis que les autres périront. Et les derniers affirment que toutes les sectes seront sauvées, excepté une seule, qui est celle des hérétiques.

Les savants ont divergé sur l'authenticité totale ou partielle de ces hadiths, tout comme ils ont divergé sur la portée du nombre mentionné, ainsi que sur la communauté désignée : s'agit-il de la communauté qui invite à l'Islam (c'est-à-dire les musulmans), ou la communauté qui reçoit l'invitation (c'est-à-dire tous ceux qui ne sont pas encore musulmans, car tous font partie de la communauté) ?

Ibn Hazm a fait part de son avis, concernant le hadith de la scission de la Communauté en soixante-treize sectes, dans son livre **Al-Fisal**, au chapitre de la foi. Il écrit : « On a rapporté un hadith du Messager de Dieu (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) selon lequel les Qadarites et les Murji'ites seraient les Mages de cette Communauté. Un autre hadith a été rapporté : « Cette Communauté se divisera en soixante-treize sectes ; toutes iront en Enfer, sauf une. »

Abû Muhammad dit : « Ces deux hadiths sont fondamentalement défaillants du point de vue de leur chaîne de narration. Or, tout récit dont telle est la condition ne constitue pas un argument valable chez ceux qui acceptent les narrations isolées. Comment en serait-il alors autrement chez ceux qui ne les acceptent pas ? » »

Ibn Al-Wazîr dit dans son livre **Al-'Awâsim Wal-Qawâsim** : « Prends garde à ne pas te laisser abuser par l'addition « Toutes iront en Enfer, sauf une. », car c'est une addition frauduleuse et controuvée. Il ne serait d'ailleurs pas étonnant qu'elle soit une instillation des athées. Ibn Hazm est d'avis que ce hadith est défaillant. »

Ash-Shams Muhammad Ibn Ahmad Al-Bishârî Al-Maqdisî dit dans son livre **Ahsan At-Taqâsim**, après avoir énuméré les sectes et mentionné le hadith « Soixante-douze iront au Paradis et une seule ira en Enfer. » ainsi que le hadith « Soixante-douze iront en Enfer et une seule sera sauvée. » : « Ce dernier hadith est le plus célèbre, bien que le premier soit plus authentique du point de vue de sa chaîne de narration. » »

En outre, ce hadith ne fait pas partie des traditions authentiques sur lesquelles on peut se fonder. Il n'a d'ailleurs été rapporté ni par Boukhari ni par Mouslim.

Cheikh Muhammed El Ghazzali a dit : « Par conséquent, la secte sauvée mentionnée dans le hadith que nous avons rapporté - à supposer qu'il veuille bien être authentique -, n'est pas une secte particulière parmi celles qui ont porté un nom spécifique dans l'Histoire de la Communauté islamique. La secte sauvée compte dans ses rangs les chercheurs de vérité, d'où qu'ils viennent et même s'ils se trompent de chemin, du moment que leur intention demeure sincère, que leur souci premier est la sauvegarde de la Communauté des Musulmans et qu'ils s'acquittent des devoirs religieux qui leur incombent, en termes de prière, de lutte dans le Sentier de Dieu, d'injonction au bien, de réprobation du mal et autres préceptes prônés par l'Islam. Quant aux autres sectes que le hadith promet à l'Enfer, il s'agit des groupes dont les

intentions sont trompeuses, même s'ils parviennent à la vérité. Ce sont ceux qui, à des fins de pouvoir, n'hésitent pas à tuer pour gagner l'autorité ou pour tirer profit de ce bas monde, tout en négligeant des commandements et des prohibitions légiférées par Dieu - Exalté soit-Il... »

Si certains désirent tant incriminer la Tidjaniya parmi les sectes égarées, c'est du fait qu'elle fait partie de l'école du Soufisme (Tassawwouf) ; or certaines idéologies contemporaines luttent ardemment pour discréditer le Soufisme et le faire apparaître comme étranger à l'Islam et contraire au Qoran et à la Sunna, ce qui est entièrement faux bien entendu. Voici un très léger aperçu sur les dires de grands savants et sommités concernant la place du Soufisme dans l'Islam.

Abd al-Wahhab al-Cha`rani al-Hanafî qui est un savant Hanafî de fiqh comparatif et auteur de plusieurs œuvres sur la Loi et le Tassawwouf, dont **al-Tabaqat al-koubra** dans lequel il écrit, comme cité dans **`Oumdat al-Salik** :

« La voie des Soufis est basée sur le Coran et la Sunna et elle est basée sur la vie en conformité avec la morale des Prophètes (paix sur eux) et des Purifiés. Elle ne doit pas être blâmée à moins qu'elle viole une déclaration explicite du Coran, de la Sunna ou du consensus des savants. Si elle ne contredit pas l'une de ces sources, le plus que l'on peut dire est qu'elle est une compréhension qui a été offerte au Musulman, alors laissez quiconque souhaite s'y embarquer et quiconque ne veut pas s'en abstenir, cela étant vrai autant pour les travaux comme pour la compréhension. Ainsi, aucun prétexte n'existe pour la condamner sauf pour quelqu'un qui a une mauvaise opinion des autres ou interprète comme ostentation ce qu'ils font, ce qui est interdit. »

L'Imam Fakhr al-Din Razi qui est un savant Chafî'i de génie et un Imam Moujtahid en doctrine de la foi, il fut parmi les figures les plus en vue de son temps dans la maîtrise de la logique et les sciences traditionnelles Islamiques et il préserva la religion d'Ahl al-Sunna de la déviation des sectes aberrantes de son temps. Il rédigea dans son livre **l'tiqadat firaq al-moulimim waal mouchrikin** :

« Le sommaire de ce que disent les Soufis c'est que la voie de la connaissance d'Allah est l'auto-purification et le renoncement à l'attachement matériel, et ceci est une excellente voie... Les Soufis sont un groupe qui travaille avec réflexion sur le détachement du soi et des pièges de la vie matérielle. Ils luttent afin que leurs cœurs soient uniquement occupés avec le souvenir d'Allah dans toutes leurs besognes et actions, et ils sont caractérisés par la perfection de leurs manières dans les relations avec Allah. En vérité, ce sont les meilleurs de toutes les races des êtres humains »

L'Imam Abou Mansour `Abd al-Qahir al-Baghdadi qui est l'un de ceux qui possédaient la connaissance couvrant les diverses vues et croyances des groupes des musulmans et non-musulmans, il écrit dans son **Farq bayn al-firaq** : « Sachez que Ahl al-Sunna wa al-jama'a est divisé en huit groupes de gens... le sixième groupe étant les Soufis Ascétiques (al-zouhhad al-soufiyya). »

La Tariqa Tidjaniya n'est concernée ni de loin ni de près par ce hadith, n'en déplaise à ses détracteurs, car elle est basée sur le Qoran et la Sunna prophétique, le suivi de la Loi (Chari'a) fait partie de ses conditions d'affiliations, en effet il est demandé aux disciples : « La préservation de l'ensemble des commandements de la Loi (Chari'a) par le savoir et les actes et parmi ceux-ci la préservation des cinq prières dans leurs temps légaux d'accomplissement en groupe (si possible) en complétant ses conditions, ses piliers, ses parties, dans une dévotion continuelle. »

Parmi les recommandations de Seïdina Ahmed Tijani (qu'Allah sanctifie son précieux secret) à ses disciples, il a écrit dans une de ses lettres : « **Je vous recommande ainsi qu'à moi ce qu'ALLAH nous commande et nous ordonne, et qui est de préserver les limites sacrées et de veiller à l'accomplissement de l'ordre Divin selon vos efforts et selon votre capacité** »

Parmi les conseils qu'il avait donnés à l'un de ses grands compagnons (qu'Allah sanctifie son précieux secret) il y avait : « **Je te conseille la crainte d'Allah intérieurement et extérieurement et de suivre la Sunna qu'elle soit loin, proche ou exceptionnelle dans les paroles et les actes, d'être satisfait d'Allah dans le peu et l'abondance, d'aller vers Allah et de lui donner l'attention dans tous les états, de te détacher des créatures que tu t'en approches ou que tu t'en éloignes, de prendre pour chaque situation la Sunna comme juge.** »

Et il y a aussi ses fameux propos d'Ahmed Tijani (qu'Allah sanctifie son précieux secret) qui a dit : « **Si vous entendez des propos qui me sont attribués alors pesez-les sur la balance de la Loi (Chari'a), s'ils sont conformes pratiquez-les, mais s'ils divergent délaissez-les.** »

Quant au fait de le prendre comme guide c'est en raison de la parole d'Allah (qu'Il soit Glorifié et Exalté) qui dit dans le Coran : « **Ô vous qui croyez ! Craignez Allah et soyez avec les véridiques** » (Sourate 9 Tawbah, verset 119)

Et encore : « **Et suis le sentier de celui qui se tourne vers Moi.** » (Sourate 31 Loqman, verset 15)

Et encore Sa parole : « **Fais preuve de patience (en restant) avec ceux qui invoquent leur Seigneur matin et soir, désirant Sa Face. Et que tes yeux ne se détachent point d'eux, en cherchant (le faux) brillant de la vie sur terre. Et n'obéis pas à celui dont Nous avons rendu le cœur inattentif à Notre Rappel (à l'invocation de Dieu), qui poursuit sa passion et dont le comportement est outrancier** » (Sourate 18 La caverne, verset 28)

Et c'est aussi afin de se conformer à la parole du Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) qui dit selon Abou Hourayra (qu'Allah l'agrée) : « **L'homme suit la religion de son compagnon** »

Ibn Abbas (qu'Allah l'agrée) rapporte : « **Quelqu'un demanda : « Ô Prophète, quelle est la meilleure personne auprès de laquelle on s'assoit ? Il dit : « Celui dont la vue vous rappelle Dieu, dont les paroles ajoutent à votre science et dont les actes vous rappellent l'au-delà. »**

Il est rapporté par Baïhaqi selon Abdallah ibn Mess'oud (qu'Allah l'agrée) qu'il a dit : « **Évoquez beaucoup Allah, Puissant et Glorieux ! Tu n'as intérêt à ne fréquenter personne sauf celui qui t'aide à évoquer Allah.** »

La recherche d'une science demande de s'attacher à un enseignant ; or les maîtres Soufi sont des spécialistes de la science dans le domaine de l'Ihsan, troisième des domaines de la religion, comme l'a enseigné Djibril (paix sur lui), donc avec le domaine de l'Islam et de l'Iman. Ainsi, dans chaque domaine de la religion il y a des spécialistes. Le compagnonnage est un pilier important pour tous les musulmans qui cherchent à améliorer leur religion, leur caractère et leur comportement. Car le compagnonnage apporte d'innombrables bienfaits et c'est pour cela que de tout temps, le compagnonnage a été et est resté le pilier principal de toute personne sincère qui cherche à cheminer sur la voie de Dieu.

Ibn 'Ajiba Alhasani (qu'Allah l'agrée) ajoute : « **Sache que cette science (le soufisme) n'est pas quelque chose qui s'exprime par des mots (par le langage), mais la science du Tassawuf est une science des goûts et des états spirituels. Elle ne peut guère être acquise à partir des écrits (ce n'est pas une science livresque), mais elle s'acquiert par le compagnonnage des gens qui connaissent ces goûts et ces états. Elle ne peut être obtenue par la parole (par les dires), mais elle est obtenue par le service des frères et l'accompagnement des gens de la perfection. Par Dieu, n'a réussi celui qui a réussi que par le compagnonnage de ceux qui ont réussi (auprès de Dieu).** »

Ainsi, le fait de dire je suis Malikite ou Chafi'ite ou hanbalite ou Salafiste ou autre pour le domaine de l'Islam, ou je suis Ach'arite ou Matouridite ou Tahawi dans le domaine de l'Iman, ou je suis Qadiri ou Chadhili ou Tidjani dans le domaine de l'Ihsan n'est qu'une façon entre d'autre de se réclamer d'une spécialité d'entre les spécialités de notre religion et permet d'identifier une méthodologie d'entre les méthodologies qui tous sont reliés au Qoran et à la Sunna. Vouloir s'appuyer sur ces termes pour affirmer qu'il s'agit d'un clivage interdit est aussi stupide que d'aller affirmer que celui qui indique son origine en disant je suis algérien ou je suis français ou je suis sénégalais ou je suis chinois accomplie une forme de dissension interdite et qu'il faut absolument qu'il dise : je suis musulman.

Donc, plutôt que de vouloir absolument condamner les membres de cette communauté bénie à cause de l'interprétation abusive d'un hadith qui manque de clarté au niveau de son authenticité, n'est-il pas préférable de les respecter et de croire en notre noble Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) qui a dit : « **Vous succédez à soixante-dix communautés et vous êtes la meilleure et la plus honorée auprès d'Allah** » (Ahmed, Tirmidhi, Ibn Majah, El Hakem selon Mou'awiya ibn Haïda (qu'Allah l'agrée) bon-HASAN)

Et aussi : « **Il n'y a pas eu une communauté sans qu'une partie d'entre elles soient au Feu et une partie soit au Paradis sauf pour ma communauté, car elle est tout entière au Paradis.** » (El Khatib El Baghdadi selon Ibn 'Omar (qu'Allah l'agrée) –SAHIH- (authentifié par Albani)

Le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) a dit : « **Lorsque ce sera le Jour Dernier, Allah octroiera pour chaque membre de cette communauté une personne mécréante, il lui sera dit : « Celui-là est ta rançon qui te rachète du Feu. » » (Moulim selon Abou Moussa (qu'Allah l'agrée) authentique - SAHIH)**



Il a dit aussi (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) : « **Ma communauté-ci est une communauté bénie, elle n'a pas de châtement au Jour dernier, car son châtement est dans ce monde à travers les épreuves, les tremblements de terre, les guerres et les calamités.** » (Abou Daoud, Tabarani, El Hakem, Baihaqi selon Abou Moussa (qu'Allah l'agrée) - authentique - SAHIH)

Il a dit aussi (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) : « **La punition de cette communauté a été placée en ce monde.** » (El Hakem selon 'Abdallah ibn Yazid (qu'Allah l'agrée) – authentique-SAHIH)

Il a dit encore (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) : « **Cette communauté est une communauté bénie, son châtement est entre ses mains, lorsque ce sera le Jour du Jugement, il sera présenté à chaque musulman un homme parmi les associateurs et il lui sera dit : « Celui-là te sert de rançon contre le Feu. » »** (Ibn Majah selon Anas (qu'Allah l'agrée) – authentique-SAHIH)

Quant à ceux qui préfèrent et désirent tant propager la dissension et la mauvaise opinion d'autrui dans le rang des musulmans, ils feraient mieux de méditer sur ces autres paroles du Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) :

Il est rapporté par Abou Bakr El Khatib dans Tarikh Baghdad selon Anas ibn Malik (qu'Allah l'agrée) que le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) a dit : « **Les plus aimés de Dieu parmi vous sont ceux dont les caractères sont les meilleurs, ceux qui sont d'un abord facile, qui s'entendent bien avec autrui et avec qui on s'entend bien. Les plus détestés de Dieu parmi vous sont ceux qui colportent les propos portant la dissension, qui recherchent les faux pas chez autrui et provoquent la désunion entre les frères.** »

De même, il est rapporté par Ibn Hibban, Ahmed, Tirmidhi selon Abou Houeyra (qu'Allah l'agrée) que le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) a dit : « **Ne vous informerai-je pas sur les meilleurs et les pires ? Les meilleurs d'entre vous sont ceux dont on peut espérer leur bien et dont on ne redoute pas de leur mal et les pires d'entre vous sont ceux dont on ne peut espérer leur bien et dont on redoute de leur mal.** » (Authentifié par Albani)

Il est rapporté aussi par Abou Ya'la selon Jabir et Tirmidhi, Tabarani selon Ibn Mess'oud que le Prophète (que la prière et la paix d'Allah soient sur lui) a dit : « **Ne vous informerai-je pas sur celui qui sera interdit au Feu demain ? Il s'agit de toute personne d'abord facile, douce, amicale et tolérante.** » (Authentique-SAHIH.)

**Zaouiya Tidjaniya El Koubra d'Europe**